

Guide des initiatives favorisant l'intégration des PATS

Les PATS, maillon indispensable à la chaîne associative de la grande famille des sapeurs-pompiers

Introduction :

Issu des idées émises lors des travaux des délégués départementaux et régionaux PATS en mars 2015, ce présent guide vise à présenter les différentes initiatives et actions mises en place dans différents départements, lesquelles favorisent l'intégration des PATS dans le réseau associatif, dans la lignée de la charte signée en juin 2013.

Parmi les initiatives recensées et mises en place, il se dégage 3 champs essentiels d'actions :

- La communication
- La reconnaissance de l'engagement
- Les activités

1) La communication

Supports de communication et événements ont pour principal objectif de créer du lien. Ce sont des moyens de valoriser les PATS en leur donnant une place.

La FNSPF comme certaines unions ont mis en place des outils spécifiques ou des rubriques spécialisées pour mettre en valeur les PATS :

- portail web www.pompiers.fr avec une page consacrée à l'action de la commission des PATS, sites internet de certaines unions départementales (Val d'Oise, Seine et Marne...)
- Sites intranet du SDIS avec éventuelle intégration de newsletter.
- Réseaux sociaux (mais blocage dans certains SDIS en fonction des systèmes de sécurité et de veille)
- Utilisation de la messagerie pour diffuser toutes les actions de communication
- Dépliant spécial PATS « Amicale, Union, Fédération, J'adhère » expliquant aux PATS les avantages de l'adhésion au réseau associatif
- Affichages dans les foyers, cafétérias

- Magazine, flashes info (niveau local ou national) : dossier « Indispensables PATS » mettant en avant le rôle important des PATS aux côtés des sapeurs-pompiers dans les SDIS dans le magazine *Sapeurs-Pompiers de France* de février 2014, entretien avec un PATS : Valérie MARIZY dans le magazine *Le sapeur-pompier comtois* de 2014

Les événements sont également l'occasion d'identifier et de mettre en valeur les PATS aux côtés des sapeurs-pompiers :

- Invitation des PATS à la cérémonie et carré PATS identifié pour la Journée nationale des sapeurs-pompiers et pour la Sainte-Barbe départementale (exemple en Gironde)
- Identification des PATS lors des cérémonies officielles à l'aide de badge
- Séminaires de l'union départementale à l'attention des présidents d'amicales et des chefs de centre afin de mieux communiquer à tous, sapeurs-pompiers et PATS
- Identification des membres de l'UD par des tee-shirts lors des manifestations



2) La reconnaissance de l'engagement



Les PATS comme les sapeurs-pompiers font preuve d'engagement au service de la communauté et de leurs concitoyens. Il est donc important de valoriser cet engagement et différents moyens existent pour ce faire.

- Médailles de reconnaissance des PATS (ancienneté d'adhésion à l'UD) : dans certains départements les PATS reçoivent leur médaille sur les rangs aux côtés des sapeurs-pompiers.
- Médaille de reconnaissance fédérale : les PATS peuvent également en bénéficier, comme cela a été le cas en Gironde : le 29 mai 2015, la Secrétaire Générale de l'UDSP s'est vue décerner par le Colonel Eric FAURE, lors du congrès de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de l'Aquitaine et du Limousin la médaille d'argent de la reconnaissance fédérale pour services rendus à la cause des sapeurs-pompiers
- Médaille de la sécurité intérieure pour les PATS.
- Statuts permettant d'avoir un PATS au sein du conseil d'administration de l'UD : possibilité de les modifier pour permettre cette participation du PATS à la vie associative sapeur-pompier. En qualité de membres actifs, les PATS peuvent non seulement participer aux élections du conseil d'administration mais aussi être candidats. Certaines Unions Départementales comprennent un ou plusieurs PATS au sein de leur conseil d'administration, lesquels occupent parfois les fonctions de Secrétaire Général.
- Convention entre le SDIS et l'UDSP peut prévoir des autorisations d'absence pour permettre aux membres du conseil d'administration de l'UD de participer aux réunions des instances officielles départementales,

régionales et nationales mises en place par l'association.

3) Les activités

Il s'agit là de favoriser les activités, actions pour lesquelles sapeurs-pompiers et PATS partagent les mêmes expériences. C'est dans ce but que les PATS peuvent désormais participer aux compétitions sportives associatives nationales sous l'égide de la FNSPF.

Des initiatives sont également conduites par les SDIS et/ou les Unions Départementales :

- Échanges d'expériences « Vis ma vie » : immersion d'un PATS dans une activité sapeur-pompier et inversement
- Petits déjeuners organisés par un service différent chaque mois.
- Galette des rois organisée par les amicales
- Concours de cartes postales entre tous les agents du SDIS
- Associer les PATS aux tests ICP sur la base du volontariat
- Challenge sportif mixte
- Footing départemental associant les sapeurs-pompiers, les PATS et leurs familles

Il est important de tenir compte du contexte local pour faire des propositions cohérentes et de manière posée, en dialoguant et en prenant le temps nécessaire.

Références :

- www.pompiers.fr
- **Annuaire des délégués départementaux PATS, carte de France avec coordonnées des représentants à la commission fédérale des PATS**
- **Forum**
- **Charte fédérale des PATS signée le 14 juin 2013**